

La Ville et la Préfecture mobilisées aux côtés des habitants de la résidence HLM Moulin Vert

Face à la situation critique de la résidence HLM Moulin Vert des Clayes-sous-Bois et au cri d'alarme de ses habitants et de la municipalité, les services de l'État et les acteurs concernés se mobilisent sans délai.

Cela fait déjà plus de deux ans que la municipalité se mobilise ! Toutefois, les choses s'accroissent depuis le reportage édifiant de France TV, diffusé le 7 mars au journal de 20 h de France 2, illustrant la situation dégradée de plusieurs logements sociaux et le désarroi de ses habitants dans cette résidence des Clayes-sous-Bois appartenant au groupe Moulin Vert. L'occasion également d'interpeller le préfet des Yvelines pour agir au plus vite.

Ainsi le 10 mars, Frédéric Rose, le préfet du Département, s'est rendu sur place pour constater la situation et échanger avec Philippe Guiguen, le maire, ainsi qu'avec les habitants. Dans la continuité de cette démarche, il a convoqué une réunion avec la direction générale du groupe Moulin Vert, la mairie des Clayes-sous-Bois et les services de l'État afin de définir les actions correctives à mettre en œuvre sans délai et répondre aux préoccupations des locataires.

Des mesures immédiates engagées

À l'issue de cette réunion, plusieurs décisions ont été arrêtées :

- **Lancement d'inspections ciblées** : L'agence régionale de santé (ARS) procédera, dans les prochains jours, à des inspections des logements signalés afin d'évaluer leur état et de déterminer d'éventuelles situations d'insalubrité.
- **Travaux commandés** : Le bailleur a détaillé les interventions déjà réalisées et celles prévues à très court terme, parmi lesquelles :
 - Réparation d'une fuite sur une colonne d'assainissement dès la semaine prochaine
 - Maintenance du système de ventilation sous 15 jours ;
 - Enlèvement des épaves de voitures présentes sur le parking dans un délai d'un mois.
- **Un programme d'urgence sous quinzaine** : Le groupe Moulin Vert s'est engagé à transmettre au préfet et au maire, sous quinze jours, un plan d'actions détaillé avec un échéancier précis des travaux d'urgence à réaliser pour répondre aux signalements des locataires. Ce programme portera notamment sur des problématiques :
 - d'étanchéité des fenêtres ;
 - de traitement des moisissures ;
 - de remplacement de paumelles ;
 - de réparation des fuites dans certaines salles de bains ;
 - de dégradations dans les parties communes.

Habitants, exprimez-vous !

Alors que les problématiques enflent au fil des années, malgré le suivi et les multiples relances des services de la Mairie, **les habitants vont avoir l'occasion ce jeudi 20 mars**, lors d'une permanence organisée par la municipalité, de s'exprimer et de signaler toutes les difficultés inhérentes à l'état préoccupant de leurs logements.

Elle se tiendra à l'Argos, un équipement municipal situé en face de la résidence, pour que les résidents signalent **toute dégradation importante constatée dans leurs logements ou dans les parties communes**. Ces remontées doivent permettre à la mairie de mieux documenter auprès du bailleur social l'urgence des travaux à réaliser.

Un processus de cession avant réhabilitation

Au-delà de ces mesures immédiates, une réhabilitation de la résidence est indispensable. Le groupe Moulin Vert est engagé dans un processus de cession et souhaite identifier un repreneur d'ici l'été, pour une finalisation de la vente d'ici la fin de l'année 2025. Il reviendra au futur acquéreur d'engager les travaux de réhabilitation.

Le bailleur organisera une réunion d'information avec les locataires dans les prochaines semaines pour leur présenter les mesures engagées et les évolutions à venir concernant la résidence.

Le suivi de ces engagements fera l'objet de points réguliers entre la mairie et le bailleur afin d'assurer la bonne mise en œuvre des actions prévues.

Informations pratiques

Les habitants concernés peuvent faire ces signalements lors de la **permanence dédiée, qui se tiendra à l'Argos jeudi 20 mars de 14 h à 19 h** ou via :

- La plateforme dédiée « Histologe »
- Moulin Vert (sur place, par mail ou voie postale)
- Les services municipaux, aux coordonnées habituelles